



La communication par Internet

Internet permet de multiplier les moyens de communication, le plus souvent de façon gratuite. Ces moyens comprennent l'email, les tchats, les blogs, les réseaux sociaux, etc. Il s'agit parfois de communication privée, parfois d'espace social.

A. L'email (appelé aussi courriel ou messagerie électronique)

L'email permet d'envoyer un message électronique à une autre personne qui se définit par sa propre adresse mail. Pour envoyer des mails, il faut avoir une adresse mail (soit celle donnée par le fournisseur d'accès, soit une adresse créée sur un webmail gratuit comme Gmail ou Yahoo) Un email peut ne contenir que du texte, ou bien contenir aussi des images, du son, des vidéos, des liens, etc.

Une adresse mail est composée de trois parties : dans « **machinchose@xxxx.fr** » **machinchose** est l'identifiant de la personne, **@** (se prononce « arobase ») veut dire « chez », **xxxx.fr** est le nom du fournisseur de mail.

- Pour envoyer un courrier électronique, il y a trois possibilités : « envoyer », « répondre », « transférer ».
- Le courrier entrant se trouve dans le dossier « boîte de réception », qui peut lui-même être divisé en plusieurs dossiers.
- Le carnet d'adresses permet de mettre ses contacts en mémoire.
- Il est possible de joindre une pièce au message (ex. : une image ou une vidéo). Dans ce cas, faire attention au poids de la pièce jointe !)

Les mails peuvent être accessibles par :

- **un webmail** : les mails sont accessibles à travers un site web, depuis un navigateur Internet et peuvent être vus de n'importe quel endroit, pourvu qu'il y ait une connexion à Internet. Il faut alors s'identifier à chaque connexion.
- **à l'aide d'un logiciel de messagerie** (ex. : outlook ou thunderbird) : les emails sont rapatriés dans l'ordinateur, l'accès est configuré une fois pour toutes.

Rappel : il est préférable d'avoir plusieurs adresses mail pour des utilisations différentes : une pour un usage privé, une pour les sites commerciaux, etc.

B. Les tchats :

Contrairement à l'email ou au forum, le tchat est instantané. Il ne conserve pas les messages et peut être privé (entre deux personnes) ou public (à plusieurs).

C. Les forums de discussion :

Les forums sont des lieux d'échange ouverts et publics où les internautes discutent en différé d'un sujet précis. Les messages sont accessibles des années durant (donc attention à la validité des informations !)

D. Les Blogs :

Le blog est une page personnelle interactive qui présente par ordre chronologique des articles. Il est ouvert à la lecture et aux commentaires des lecteurs.

E. Les logiciels de visioconférence et téléphonie sur IP :

Ils permettent d'échanger des écrits, du son et/ou de la vidéo, et ce de manière instantanée. La visioconférence nécessite une webcam.

F. Les réseaux sociaux :

Un réseau social permet de communiquer, d'échanger, de retrouver la trace d'anciennes connaissances, de partager, de jouer, d'appeler à une manifestation, etc.

Un réseau social permet de créer des communautés virtuelles où des amis de partout dans le monde peuvent échanger.

Il permet d'informer ou d'être informé instantanément (plus rapide que les newsletters) et massivement (en fonction de la taille du réseau).

Parallèlement à tous ces avantages, les réseaux sociaux présentent quelques dangers :

- Lorsqu'on navigue sur un site de réseautage social, il s'agit de contacts et de communautés virtuelles, à ne pas confondre avec le réel :
 - *la jeune femme de 21 ans avec qui je discute depuis 2 ans est peut être en fait un homme de 40 ans (volonté manifeste de tromper)*
 - *la personne qui dit être bénévole auprès des restos du cœur depuis 5 ans n'a peut être jamais participé qu'à une seule action d'entraide (besoin de se montrer sous son meilleur jour)*
- Les renseignements publiés sur un réseau social deviennent **automatiquement la propriété du site.**
 - vous n'avez donc pas la possibilité de faire disparaître les éléments vous concernant.

- ces éléments peuvent être revendus ou utilisés par d'autres personnes.
- Ce que vous publiez est accessible à l'ensemble des internautes, y compris à des personnes malintentionnées.
 - N'affichez pas des informations disant par exemple que vous serez absent de chez vous pendant une semaine. Ne dites pas non plus que vous avez peur de perdre vos plantes vertes qui vont manquer d'eau parce qu'il n'y aura personne pour les arroser pendant une semaine...
 - Une photo (de votre enfant qui joue dehors par exemple) peut donner beaucoup d'informations (à l'angle de la photo on peut voir sur un panneau le nom de la rue)
- Les éléments que vous avez mis en ligne peuvent être récupérés et détournés pour une utilisation frauduleuse. C'est aussi vrai concernant ce que vous notez sur les autres.

Remarque : sur les sites de réseautage social, les règles de confidentialité peuvent être régulièrement changées ! Il vous faut donc rester vigilant !

Pour en savoir plus :

<http://www.01net.com/editorial/504622/comment-maitriser-facebook/>

<http://amiuchacq.unblog.fr/files/2011/05/fb.pdf>

Pour plus d'informations :

Le planning des sessions de cours est en ligne à l'adresse :

<http://mediatheque.capdegascogne.fr/Mediatheque/Informatique/Initiations>

Pour plus de renseignements, contacter l'animatrice à la Médiathèque :

- par téléphone : **05 58 76 09 69**
- par mail : atelier.informatique@capdegascogne.fr
- en vous présentant à l'atelier informatique durant les heures d'ouverture au public.